

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 1959.

Objet

Liquidation

Annexe

Expédié le

20 Janvier 1902

A Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts,

Nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, en triple expédition dont deux sur papier libre, le contrat régulant la cession de l'Etat d'un bronze de Lony N^o VIII

et dont l'acquisition a été autorisée par dépêche N^o 30590 en date du 9 courant.

Nous joignons, aux fins de liquidation, sur l'exercice de l'an, une déclaration de paiement en double de l'import de mille francs montant du prix de l'achat à question et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.



Contrat

Entre Monsieur L. Féty, président de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la Dite Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Monsieur P. Volant, domicilié à Bruxelles rue du Genillomme N° 6, d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur P. Volant cède aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme de mille francs, un buste en bronze de Louis XVIII.

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 16 janvier 1902

Le Cédant,
P. Volant

Le Président
de la Commission directrice,

L. Féty

Approuvé :
le Ministre,

H. Mathieu

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

Déclaration de paiement

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission
directrice des Musées Royaux de Peinture et
de Sculpture de l'Etat, la somme de
2 mille francs

au Prof de la cession d'un buste en bronze de
Nap. XVIII, (contrat de 6 juil.)

Fait en triple, à Bruxelles, le 16 janvier 1902,

G. Golombok

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire le Président
Prof. Van Meir

C. Léon

1000 francs

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N° 4959

Objet

Signature des pièces
de César

Annexe /

Expédié le



16 Janvier 1902

A Monsieur W. Blan

6, rue du Gentilhomme

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, en triple expédition chacun, la déclaration de paiement de mille francs.

montant du prix d'acquisition du buste en bronze de Louis XVIII

et le contrat régulant la cession de cette œuvre

aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat.

Nous vous prions, Mr W. Blan, de vouloir bien nous renvoyer ces pièces, munies de votre signature, le plus tôt possible et d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,
Le Secrétaire;

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Béaux-Arts.
No 30520.

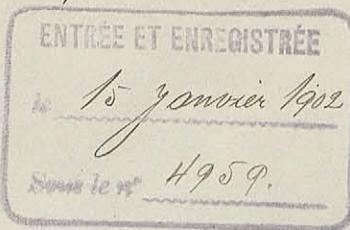
N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 9 janvier 1902.

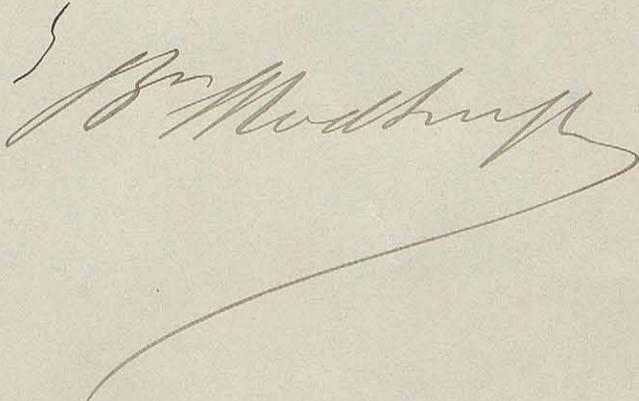
Messieurs,



Comme suite à votre lettre du 30 Xbre écoulé, n° 4926 /166, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve l'acquisition, au prix de frs 1000, du buste en bronze du roi Louis XVIII, offert en vente aux musées par M. Volant.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



30/X I

A K Liphook
Br

Monseigneur l'abbé d'
A la fin du siècle, un abbé
de l'ordre de Saint-Benoît a offert à la ville
de la collection de manu-
scrits qu'il possédait, en l'an 1789.
Il fut alors nommé à la tête
de l'abbaye.

Vous donnez aux fils
de cette acquisition,
qui leur a permis de faire une belle collection
de manuscrits de l'époque de M. le Père
Antoine de Rességuier, curé de
l'abbaye de l'ordre de Saint-Benoît.
Leur Votre père, Mr. le
R. V. de l'abbaye de l'ordre de Saint-Benoît,

21/X: I

A M. Vialard
L.

Il est alors évident que le
 C^o D. a mis en principi
et non tout de l'opposition
ministrale Comptant
en la personne à laquelle
 il fait face
 et sur laquelle il
 fait un bruit qui justifie
 l'opposition. M. du P.C.
 voulait être évidemment
 par les élus élus, dépend
 de la décl. de la opposition
 le taux de 1000 F

Voilà pourquoi il a été
 le nom d'un
 dans l'opposition, à la
 décl. de la proposition
 et opposé au

Il faut pourtant faire
 ce qu'il faut faire
 mais on devrait le faire

Bruxelles, le 26 Décembre 1914

A l'espous les Président &
Membres de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture &
de Sculpture

Rebrousset,

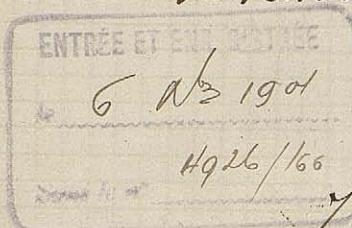
J'ai l'honneur de vous faire
savoir en réponse à votre très-
honorable du 21 Décembre N° 4926/166
que j'accepte le prix de 1000 francs
offert par la Commission Directrice
et vous réserve de l'approbation
ministérielle compétente.

Recevez Rebrousset avec mes
amercements anticipés mes très respectueuses
salutations

G. Velant

Brunelle, le 5 Décembre 1901

Mesmeurs les Président & Membres
de la Commission Directrice du Musée
de Peinture



Mesmeurs,

J'ai l'honneur de soumettre
à la Commission un buste en
bronze du Roi Louis XVIII -
J'en réclame deux mille
francs -

Recevez Mesmeurs mes
salutations empressées

Ch. Malaud

Antiquaire

6, rue du Gentilhomme

Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat

Ouvrage soumis à l'Examen de la Commission Directrice

Nom de l'Expéditeur : M. Volant

Sujet de l'ouvrage : Louis XVIII Buste Bronze

Attribution d'auteur : ?

Prix demandé : 1000

Dossier N°